

Géomètre-expert immobilier

RÉF | 2380

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

Technologie, métrés et sciences de la terre; mathématiques appliquées à la topographie ; instruments, méthodes de levées et de dessins topographiques; droit immobilier, cadastre et aménagement du territoire; méthodes de levés et de calculs topographiques; expertise immobilière; gestion financière ; histoire de la profession; physique appliquée à la topographie; dessin assisté par ordinateur appliqué à la topographie; épreuve intégrée.

Certification(s) visée(s)

Graduat de géomètre-expert immobilier

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

3 années

Horaire

en soirée 18h-21h30

Début

Septembre 2023 1 fois par an, septembre

Coût

305 € - Coût réduit : 60 € -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.

Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou le *certificat d'enseignement technique secondaire supérieur* de Promotion sociale (CTSS) ou une équivalence de l'un de ces certificats par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ou réussir un test d'admission en français et mathématiques.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscriptions à partir de fin août, de 09h00 à 11h30 et de 17h00 à 18h30 (excepté le vendredi).

Organisme

EAFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Uccle

Rue Gatti de Gamond 95

1180 Uccle

Tél: 02 332 11 66

<http://www.eafc-uccle.be>

